



Compte rendu de la communauté de pratique 4 : Mobilité et parcours de vie.

Un compte rendu explique ce qui a été dit en réunion.

Une communauté de pratique c'est une réunion :

- De professionnels

Par exemple les éducateurs spécialisés, les psychologues, les infirmières, les tuteurs, les directeurs.

- De familles.

Les personnes accompagnées n'y participent pas

Le titre de la réunion est :

la mobilité et le parcours de vie.

Mobilité ça veut dire changement de lieu.

Par exemple une personne qui change de lieu de vie.

Un parcours de vie ce sont tous les changements dans la vie.

Par exemple ce qui s'est passé depuis l'enfance jusqu'à aujourd'hui.

Il existe un document qui explique le parcours de vie.

Il se trouve sur le site internet d'I Said.

Les participants à la communauté de pratique ont réfléchi aux problèmes rencontrés avec la mobilité et les parcours de vie.



1- Comment communiquer entre différents accompagnants et l'entourage?

Pour accompagner une personne il faut connaître :

- Ses capacités.
C'est ce qu'elle sait faire.
- Ses difficultés.
C'est ce qu'elle ne sait pas bien faire.
- Sa personnalité.
Comment elle est.
- Ses goûts.
C'est ce qu'elle aime et ce qu'elle n'aime pas
- Sa situation familiale.

Par exemple :

- est-ce qu'elle vit seule ?
- est-ce qu'elle a des enfants ?

Parfois les accompagnants et l'entourage de la personne ne partagent pas ces informations.

Les participants à la réunion veulent savoir pourquoi les informations ne sont pas bien partagées.

Ils ont eu des idées :

- C'est difficile de parler de certains sujets.
Par exemple : c'est difficile pour une famille de dire qu'une personne a eu des ennuis avec la police
- Il y a beaucoup de gens qui accompagnent la personne avec un handicap mental.
Par exemple : les éducateurs, les parents, les psychologues, les tuteurs, les médecins.
Ces gens ont des métiers différents et ne savent pas toujours se partager les bonnes informations.



- L'accompagnement d'une personne n'est pas le même dans tous les établissements.
Donc les informations ne sont pas les mêmes dans tous les établissements.
- Certains professionnels accompagnent tous les jours la personne avec un handicap mental.
Comme les éducateurs, aides-soignantes, infirmiers
Ils ont beaucoup d'informations.
D'autres professionnels n'accompagnent pas tous les jours la personne avec un handicap mental.
Comme les médecins, les psychologues, assistantes sociales, les tuteurs
Ils ont beaucoup moins d'informations.
- Parfois, les professionnels font exprès de ne pas donner toutes les informations.
Par exemple :
Comme il n'y a pas assez de place dans les établissements pour les personnes avec un handicap mental.
Les professionnels cachent parfois des informations pour que la personne avec un handicap mental ait plus de chances d'avoir une place.

Les participants à la réunion ont parlé des choses qu'ils font pour bien partager les informations :

- PAI veut dire projet d'accompagnement individualisé
Le PAI est fait par :
 - les professionnels
 - l'entourage
 - la personne avec un handicap mental
- Faire des groupes de discussion avec les personnes avec un handicap mental.
Par exemple l'ATI a organisé des groupes d'expression pour expliquer les mesures de protection des majeurs.
ATI veut dire Association des tuteurs
- Communiquer avec les familles.
Il y a des moments organisés pour travailler avec les familles.
Par exemple les réunions de projet, les synthèses.



Il y a aussi des informations échangées en dehors des réunions.
Par exemple un coup de téléphone, des discussions imprévues
lors d'une visite.

Les participants à la communauté de pratique ont essayé de trouver
d'autres solutions pour mieux partager les informations :

- Communiquer encore plus avec les familles.
Par exemple avec un blog.
un blog c'est une sorte de discussion sur l'ordinateur.
- Communiquer encore plus entre professionnels.
Par exemple en utilisant l'ordinateur
pour partager les informations de la personne accompagnée.
Mais il faut faire attention à ce que les informations restent privées.
- Communiquer encore plus avec la personne accompagnée.
Par exemple en utilisant plus de pictogrammes
et plus de facile à lire et à comprendre.
- Il faut bien préparer les visites des tuteurs.
- Faire des formations pour mieux communiquer.
Par exemple des formations pour connaître tous les métiers



2- Comment rendre les ruptures d'accompagnement plus faciles ?

Dans la vie d'une personne il y a des changements.
Une personne accompagnée ne sera pas toujours accompagnée par les mêmes personnes.
Par exemple : quand la personne accompagnée change de foyer elle n'est plus accompagnée par la même équipe.

C'est ce qui s'appelle une rupture d'accompagnement.
Une rupture c'est un peu comme une cassure ou une séparation.
La rupture d'accompagnement c'est

- Un lien qui se casse entre la personne et son environnement.
- Une séparation entre la personne et son environnement.

Une rupture d'accompagnement c'est parfois difficile même si l'on n'est pas fâché.

Les participants à la réunion ont voulu savoir : comment faire pour que la rupture se passe bien.

Une rupture d'accompagnement c'est difficile parce que :

- On ne s'y attend pas toujours.
- Ça change les habitudes.
- Ça donne des soucis.
- C'est embêtant.
- C'est stressant.
- C'est inquiétant.
- C'est angoissant.
- Ça concerne tout le monde : la personne, sa famille et l'équipe qui accompagne.



La personne accompagnée est inquiète parce que :

- Elle peut avoir moins d'autonomie.
Elle a peur de ne pas se débrouiller seule.
- Elle ne retrouve pas ses objets habituels
- Elle ne retrouve pas ses habitudes.
- Elle ne connaît pas son nouvel environnement.

Quand il y a une rupture d'accompagnement

Les professionnels sont inquiets parce que :

- Ils ne trouvent pas de solutions.
Ils ne trouvent pas d'idées.
- Les informations qui sont données à la nouvelle équipe ne sont pas toujours bonnes.
Par exemple les choses écrites ne sont pas vraies ou ne sont pas complètes.
- Ils ne parviennent pas à communiquer entre eux.

Comment faire pour que la rupture d'accompagnement soit moins difficile ?

Il faudrait :

- Préparer les ruptures quand on sait qu'elles vont arriver
Par exemple, on sait que l'on va partir en retraite.
On peut préparer son départ en retraite à l'avance.
Comme ça c'est moins difficile.
- Essayer de comprendre pourquoi il y a des ruptures.
- Essayer d'éviter les ruptures d'accompagnement

